

# HOROYA

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITÉ

25  
FRANCS

• BUREAUX, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA 2<sup>ème</sup> ETAGE •

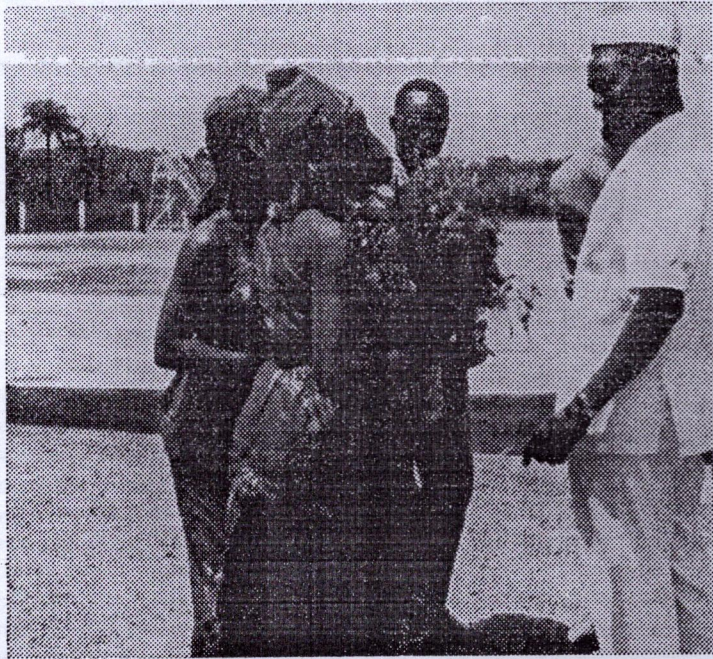
B. P. 341 — CONAKRY Tél. 51-50

## « Toutes les fédérations doivent participer à la campagne de Coton »

souligne la circulaire du B.P.N. présentée à la conférence de Kissidougou par M. Ismael Touré ministre du Développement économique

Dans son importante allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration du complexe textile de Sanoya, le 8 mai 1966 le président Ahmed Sékou Touré, secrétaire général du P.D.G. a déclaré que l'effort national que constitue l'usine textile n'at teindra sa pleine signification que lorsque la nation guinéenne sera en mesure de produire la quantité de coton nécessaire à son approvisionnement. Il a ensuite invité toute la popula-

tion de 5.000 tonnes de coton. Cette quantité peut-être récoltée sur 10.000 hectares environ. Le Bureau Politique National demande à tous les militants de tout mettre en œuvre pour que 10.000 hectares soient ensemençés en coton au cours de la présente campagne. Toutes les fédérations doivent participer à la campagne du coton. La culture de cette plante industrielle devant être aussi peu dispersée que possible pour



Le Chef de l'Etat reçoit des fleurs des militantes de Kissidougou

tion guinéenne à participer à l'effort de production du coton. Il suffit pour cela, a-t-il précisé, que chacun de nous (homme femme jeune ou vieux) plante quelques pieds de cotonnier et récolte quelques kilos de coton.

permettre les traitements insecticides en particulier, les surfaces à cultiver ont été réparties comme suit:

(Suite page 3)

Le Bureau Politique National au cours de sa réunion du lundi 9 mai a décidé d'organiser une campagne de production du coton et d'engager les organismes du Parti et l'ensemble de la population dans cet effort de production.

Il a été arrêté que l'objectif de 12.000 tonnes de coton par an, doit être atteint dans les 3 années à venir. Et pour cela la production doit être:

- de 5.000 tonnes en 1966
- de 8.000 tonnes en 1967
- de 12.000 tonnes en 1968.

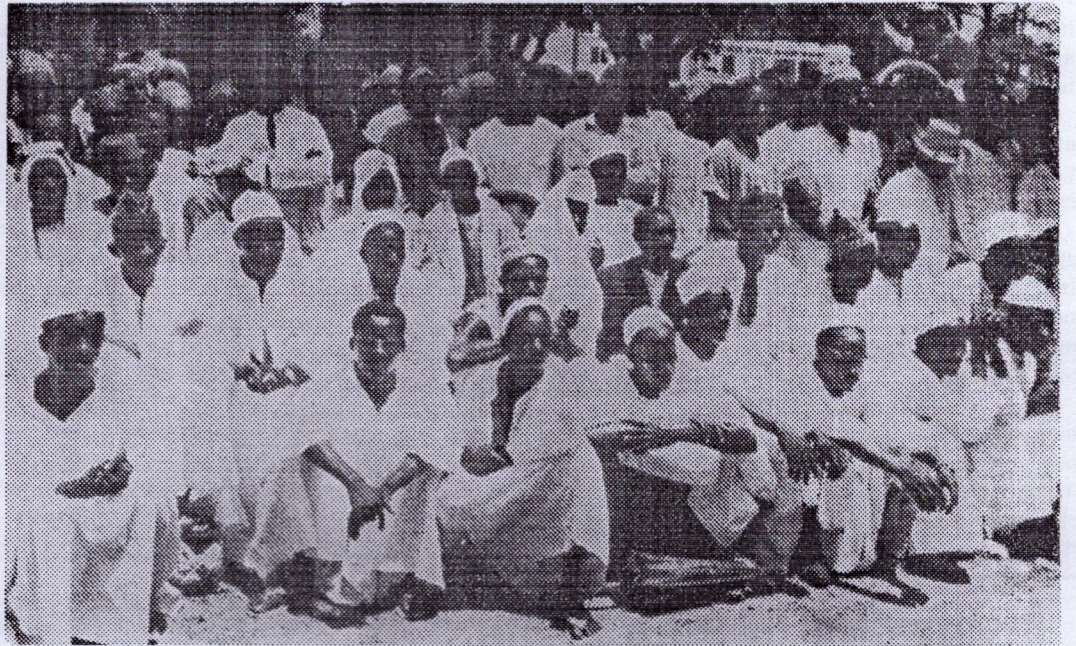
La campagne annuelle de 1966 doit donc aboutir à la produc-

## L'AMBASSADEUR DE GUINEE AU VIETNAM A PRESENTE SES LETTRES DE CREANCE

M. Sékou Camara nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée au Nord-Vietnam a présenté samedi ses lettres de créance au vice-président de la République M. Ton Duc Thang. Dans son allocution, l'ambassadeur guinéen a fait l'éloge de la lutte héroïque et séculaire du peuple vietnamien contre les invasions étrangères.

Dans sa réponse, le vice-président Ton Duc Thang a no-

## Les militants de Kissidougou ...



Les militants de Kissidougou qui ont eu l'honneur d'accueillir la récente conférence économique

## LES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE DE KISSIDOU GOU

313 MILLIONS DE JEUNES CAFEIERS ET 160.000 PALMIERS A HUILE SERONT PLANTES EN GUINEE D'ICI A 1967

La conférence économique de Kissidougou réunie les 12, 13 et 14 mai 1966.

Après avoir suivi avec une attention particulièrement soutenue le discours d'ouverture du Secrétaire général du P.D.G. sur: 1<sup>o</sup>) le rôle et l'importance primordiale de l'agriculture dans le développement économique de notre pays;

2<sup>o</sup>) l'impérieuse nécessité de consolider l'indépendance politique par la création des meil-

leurs conditions d'une véritable indépendance économique;

3<sup>o</sup>) l'intérêt de l'éducation des responsables et militants du P.D.G. pour une prise de conscience effective du développement en vue de l'utilisation de toutes les ressources de notre peuple organisé dans son grand Parti, le P.D.G.-R.D.A.;

4<sup>o</sup>) le rôle d'avant-garde de la Révolution guinéenne dans le grand combat de libération, politique et économique du continent Africain dont une partie gémit encore sous la domination directe ou indirecte du colonialisme;

- Après audition du rapport détaillé du Ministère de l'Economie Rurale et de l'Artisanat précisant les lignes directrices du programme national de développement agricole ainsi que les conditions concrètes de réalisation des actions agricoles de la campagne 1966;

- Après intervention des délégués des Fédérations sur les réalités économiques de leurs régions et les dispositions prises pour la réalisation de leurs programmes;

- CONSIDERANT les immenses possibilités économiques po-

entielles de la République de Guinée, la volonté créatrice de son peuple grâce à son organisation dynamique et à son unité;

(Suite page 2)

## La nouvelle offre faite par la Chine va dans la bonne direction

écrit le président N'Krumah aux dirigeants chinois

« Je viens d'apprendre la grande réalisation du peuple et des scientifiques chinois dans le domaine nucléaire et thermonucléaire. Je transmets au gouvernement et au peuple chinois, par votre intermédiaire, mes sincères félicitations. Nous, en Afrique, comprenons et apprécions la décision de la République Populaire de Chine, de jamais utiliser des armes nucléaires sauf en cas de légitime défense. La nouvelle offre faite par la Chine de convoquer une conférence mondiale en vue d'abolir et de détruire toutes les armes nucléaires est une mesure qui va dans la bonne direction. Je souhaite au peuple et au gouvernement chinois des succès continus dans tous les domaines ».



# La Guinée l'Afrique le monde

(Suite de la première page)

- CONSIDERANT que depuis la naissance de l'O.U.A. les régimes populaires et démocratiques africains, moteurs de cette unité font l'objet de tentatives de recolonisation par l'impérialisme aux abois ;

- CONSIDERANT l'urgence d'une mobilisation nationale de toutes les forces vives du pays en vue d'assurer un mieux être général toujours croissant par le travail conscient et positif de l'ensemble des citoyens de la République ;

- CONSIDERANT que la satisfaction totale des besoins de notre peuple, exige, sur le plan agricole, que soient assurés dans les meilleurs délais ;

1°) l'accroissement quantitatif et qualitatif de notre production vivrière (riz, maïs, fonio, tubercules, légumes etc...);

2°) l'approvisionnement correct et régulier de nos unités industrielles en matières premières nécessaires à leur fonctionnement à plein rendement et à leur extension ;

3°) l'accroissement du volume des exportations agricoles par une action combinée d'extension des superficies cultivées et d'augmentation de la productivité afin de fournir à notre

## LES RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE DE KISSIDOUGOU

commerce le maximum des moyens de paiement extérieur :

**SALUE** les initiatives et les efforts des délégations ministérielles, des Fédérations, sections et comités dans le cadre de la réalisation des objectifs du Plan Septennal ;

**SE FELICITE** des nombreuses réalisations industrielles auxquelles viennent s'ajouter l'important Complexe Textile de Sanoaya et l'Usine de Tôles et d'articles ménagers de Boussoua.

### RECOMMANDE :

#### I. - POUR L'ACTION CAFE

- la mise en place définitive 313 millions de jeunes caféiers actuellement disponibles dans les pépinières, dans la proportion de 2/3 en 1966 et de 1/3 en 1967, sous les formes de plantations suivantes :

a) *Plantations d'Arrondissement* (100 hectares par unité)  
Youmou 400 hectares

N'Zérékoré	600	-
Macenta	700	-
Gueckédou	700	-
Kissidougou	1.000	-
Beyla	200	-
Faranah	400	-
Kouroussa	200	-
Kérouané	200	-
Kankan	200	-
soit au total	4.600	hectares

b) *Plantations des comités* à raison de 1 à 5 hectares par comités en tenant compte des réalités locales.

c) *Plantations scolaires* sur la base de un hectare par établissement scolaire de deux classes.

d) *Plantations individuelles* à raison d'un demi hectare par personne valide en zone forestière et d'un quart d'hectare dans les autres régions concernées.

- La poursuite de la lutte intensive engagée contre les maladies et parasites du caféier.

- L'organisation des producteurs en coopératives.

- et enfin la dotation des centres de production en matériel de traitement.

#### II. - POUR L'ACTION PALMIER A HUILE

- La régénération des palmeraies naturelles en vue de l'accroissement de leur rendement.

- L'entretien régulier des palmeraies sélectionnées existantes

- La transplantation en 1967 des 160 mille plants disponibles en région forestière par la création d'unités de 25 hectares au moins réparties de la façon suivante :

Kissidougou	8
Gueckédou	8
Macenta	8
N'Zérékoré	8
Yomou	4
Beyla	2
Kérouané	
Faranah	2

Les emplacements de ces unités qui seront propriété d'Arrondissement doivent être choisis dès à présent et au moment de la confection des budgets locaux 1966-1967, les régions intéressées devront dégager les moyens de financement.

#### III. - POUR L'ACTION COTON

- La mobilisation des fédérations, sections et comités pour la réalisation du programme de 12.000 tonnes minimum conformément aux dispositions de la circulaire du B.P.N. en date du 11 Mai 1966.

- la mise à la disposition à temps des agriculteurs des quantités de semences, engrais et produits insecticides.

#### IV - POUR L'ACTION MAIS

- L'intensification des efforts déployés au niveau de la Guinée Forestière.

- La production de semence améliorée en vue de l'extension

de la culture.

#### V. - POUR LE RIZ

- La réalisation des objectifs de la campagne nationale du riz en vue de la suppression rapide de toute importation de cette denrée.

- La réfection et l'entretien des ouvrages hydro-agricoles existants et la réalisation de nouveaux aménagements par la mise en place de brigades du Génie Rural.

- La reprise à l'échelon national des stations agricoles pour la production sur place des semences nécessaires à nos besoins.

#### VI. - POUR L'ACTION TABAC

- L'organisation rationnelle de la production des 300 tonnes nécessaires au fonctionnement du Complexe Tabac-Allumettes.

#### VII. - POUR L'ACTION THE

- La poursuite de l'assistance financière de l'Etat pour l'extension de la plantation régionale de Macenta.

La Conférence Economique de Kissidougou qui se tient au moment précis où l'Impérialisme multiplie ses agressions armées

contre les forces progressistes en Afrique et dans le Monde, où la contre Révolution dirigée par les traîtres à l'Afrique, appuyés et financés par l'impérialisme organisent des coups d'Etat en vue d'une recolonisation pure et simple du Continent.

Lance un vibrant appel à la conscience politique, au civisme, à l'engagement des cadres politiques, administratifs et techniques, au patriotisme des masses laborieuses pour assurer à ces importants programmes un succès total qui s'inscrira à l'actif du peuple guinéen en particulier et du peuple africain en général et favorisera une transformation qualitative, quantitative de notre agriculture.

Salue la lutte héroïque des peuples africains pour une indépendance réelle basée sur une véritable économie nationale, libérée de toute sujétion et de toute dépendance des monopoles étrangers.

Réaffirme sa solidarité totale avec le peuple frère du Ghana et son grand leader Osagyefo Docteur Kwamé N'Krumah pour le rétablissement immédiat de la légalité et le châtiement de ses traîtres et de leurs complices ;

Invite enfin les militants et militantes à une vigilance toujours plus accrue en vue de déjouer et de mater sans pitié toute tentative de subversion, tout complot d'où qu'il vienne.

LA CONFERENCE

## Actes du pouvoir central Création d'un centre d'éducation physique

Par décret N° 152 en date du 9 mai 1966, il est créé un Centre National d'Education Physique rattaché au Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports destiné à la formation pratique, pédagogique et méthodique des cadres moyens dans les branches de l'Education Physique et Sportive.

Il est à la charge du Budget autonome du Stade du 28 Septembre.

Le Centre National d'Education Physique et Sportive comprend une section d'Enseignement chargée de la formation et du perfectionnement des cadres.

Le Centre National d'Education Physique et Sportive est placé sous le régime de l'externat et sous l'autorité d'un directeur nommé par décret. Les élèves externes sont admis sur l'autorisation du Ministre de l'Education Nationale après avis du directeur du Centre et du directeur du Service National des Sports.

Le Centre admet et reçoit sur concours les sujets des deux sexes reconnus aptes et titulaires du Brevet d'Enseignement du second degré, du C.E.P.E., ou justifiant d'un titre reconnu équivalent, et sur examen de

formation générale ouvert aux moniteurs ou entrepreneurs ordinaires.

Le Centre prépare aux carrières de maîtres d'Education Physique et Sportive du 1er degré, de moniteurs nationaux et d'entrepreneurs au terme d'un cycle normal d'enseignement et de formation dont la durée varie de 1 à 3 ans suivant les disciplines.

Les inscriptions se font sur demande écrite des candidats accompagnée du dossier réglementaire et adressée au directeur du Centre National d'Education Physique et Sportive. Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une demande manuscrite signée du candidat

- La copie de l'acte de naissance

- La copie de diplôme exigé

- Un certificat d'aptitude délivré par un docteur.

Le programme et les épreuves des concours d'Entrée au Centre National d'Education Physique et Sportive seront arrêtés par une Commission composée d'un représentant du ministère de l'Education Nationale, du ministère de la Fonction Publique, du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et du directeur du Centre.

Un règlement intérieur sera élaboré par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports précisant les modalités de fonctionnement ainsi que le régime des études.

Toutes dispositions antérieures contraire au présent décret sont abrogées.

Le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports est chargé de l'exécution du présent décret.

## Le renouvellement des comités spéciaux des femmes de Conakry - II

Au cours de sa réunion du vendredi 13 mai 1966, le bureau fédéral de Conakry-II, a décidé le renouvellement des bureaux spéciaux des femmes des 36 comités de base de sa fédération, pour le vendredi 20 mai 1966 à 16 heures.

Les opérations seront contrôlées et supervisées par les comités directeurs et, devront toutes avoir lieu le même jour, c'est-à-dire, le vendredi 20 mai 1966.

Nous invitons en conséquence, les comités directeurs à prendre

toutes les dispositions nécessaires pour faciliter ces élections conformément aux instructions de la Direction Nationale du Parti.

Nous leur rappelons par ailleurs que les critères pour être électrices et éligibles arrêtés pour le renouvellement des comités de base sont et restent valables pour les comités spéciaux de femmes.

**Pour vendre ou pour acheter**

**utilisez les petites annonces**

**2 LIGNES POUR 600 FR.**

(PARUTION TROIS JOURS CONSECUTIFS)

ENVOYEZ DES AUJOURD'HUI  
VOTRE ANNONCE A L'ADRESSE DE

«**HOROYA**»

B. P. 341 OU BIEN A L'IMPRIMERIE  
- PATRICE - LUMUMBA - 2ème ETAGE  
avec un chèque, un virement  
postal ou un mandat du montant

D'autre part notre service de publicité informe son aimable clientèle que les annonces et communiqués ne seront désormais plus publiés qu'après règlement des frais d'insertion

## NOS ANNONCES

Il sera procédé le vendredi 20 mai 1966 à 9 heures dans le garage de la Guinée par Maître Camara Sanoussy greffier en chef commissaire-priseur près le Tribunal de Première Instance de Conakry à la vente aux enchères d'un tracteur Berliet.  
Vente sans garantie enlève-



# La Guinée l'Afrique le monde

SEMINAIRE DES FEMMES, FREETOWN, SIERRA LEONE :

## « La position de la femme africaine »

rapport présenté par Mme Jeanne Martin Camara, secrétaire générale de la Conférence des Femmes Africaines

Nous poursuivons ci-dessous la publication de l'intervention de Mme Jean Martin Camara au Séminaire de Freetown.

Elle a évoqué le passé douloureux de la femme africaine sous le régime colonial.

Hélas ! Après la fameuse table ronde de Berlin, notre Afrique devait se voir morcelée, meurtrie, assujettie au nom d'une soi-disante mission civilisatrice, libératrice. Dans la grande nuit noire d'asservissement où des dizaines d'années durant elle restera plongée, elle connaîtra toutes sortes d'humiliations. Elle se verra dépouillée de toutes ses richesses, ses richesses tant matérielles qu'humaines, bafouée dans sa dignité, ravalée au rang de la bête.

La femme africaine, alors esclave de l'esclave, sera la première victime de cette situation nouvelle de notre continent. Souvent contre son gré, très jeune elle se verra mariée à un inconnu, je dirai même vendue au plus offrant par de parents cupides peu soucieux de son avis.

Objet du patrimoine du mari, elle se voyait vite délaissée dès qu'elle n'offrait plus d'attrait pour ce maître et seigneur. Dans les campagnes, en plus des charges familiales la femme devait accomplir les travaux champêtres dont les bénéficiaires revenaient de droit à l'époux, au maître et seigneur. Dès cette période sa contribution très souvent méconnue stabilisera l'économie familiale.

En dehors de ces zones rurales où elle participait aux semailles et aux récoltes, le slogan de la « femme au foyer » régissait presque toute la population féminine. Même en Europe, ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que les femmes prendront une part vraiment active à la vie économique car en appelant les hommes sur le front, le besoin de main-d'œuvre devenait ur-

gent. La période d'après guerre, crée d'autres obligations à la femme africaine.

Jusqu'en janvier 1951, notre continent peuplé de 250 millions d'hommes, ne comptait que trois Etats indépendants représentant une cinquantaine de millions de personnes, à savoir : l'Ethiopie, le Libéria et l'Egypte.

La dernière guerre mondiale, avec les contradictions qui l'ont provoquée et les conséquences de toutes sortes qu'elle entraîna dans la vie des peuples africains, a suscité une plus large et plus profonde prise de conscience des masses africaines en faveur de l'indépendance contre la domination étrangère. C'est ensuite que dans tous les pays d'Afrique, des

mouvements de libération nationale ont été organisés en vue de la reconquête du droit de nos peuples à gérer librement leurs propres affaires.

A partir de 1951 jusqu'en 1964, 33 nouveaux pays indépendants furent constitués. L'écrasante majorité de la population de notre continent émerge ainsi à une vie de liberté nationale. Il reste cependant quelques colonies dans le continent telles que l'Angola, le Mozambique, la Guinée dite portugaise, la Rhodésie du Sud, le Sud-Ouest africain etc. dont les peuples, avec une détermination toujours plus renforcée, poursuivent la lutte contre la domination étrangère.

(A suivre.)

## Pour un monde libéré du colonialisme

Suite et fin de notre précédent numéro

En tenant compte de toute la complexité du problème colonial, l'opinion publique mondiale progressiste, au moment actuel, attribue une importance prioritaire à l'accélération du processus de décolonisation. Ce processus s'est arrêté dans la partie méridionale de l'Afrique, où se sont maintenues encore les colonies portugaises — l'Angola, le Mozambique et la Guinée Bissao, les protectorats britanniques (Betchoualand, Bassoutoland et Swaziland, l'Afrique du Sud-ouest sous la domination de la République sud-africaine, la Rhodésie du Sud sous la domination de la minorité blanche, et certaines possessions espagnoles. Divers formes du colonialisme existent encore dans la Péninsule arabe, où le problème d'Aden se durcit de plus en plus. Il y a

encore des colonies dispersées, pour la majeure partie britanniques, dans certaines îles de la Mer des Caraïbes et dans l'Océan Atlantique, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique, sur les côtes du golfe Persique et de la Mer d'Oman.

Par suite de la résistance des colonisateurs et des minorités européennes dirigeantes dans ces colonies, le problème colonial revêt des formes de plus en plus aiguës, qui imposent même aux Nations Unies la nécessité de la révision des anciennes méthodes. Le problème auquel fait face la 20e session des Nations Unies ne consiste plus dans la simple définition ni dans la répétition des engagements de certaines puissances coloniales d'entamer la liquidation de leurs colonies, ou d'abandonner la politique de discrimination raciale. Le problème est de découvrir des voies plus efficaces pour conquérir à ces résolutions un respect effectif. Jusqu'ici, les Nations Unies se sont contentées d'adresser aux pays coloniaux en tant que membres des Nations Unies des appels à la discipline, en se fiant à l'effet d'une telle pression morale. Cependant, les Nations Unies disposent aussi de méthodes plus efficaces, et le temps est venu que ces méthodes soient appliquées. Une attitude plus énergique dans la répression du colonialisme représenterait l'affirmation de l'autorité des Nations Unies. De cette façon le monde et les pays non libérés célébreraient de la meilleure façon le jubilé des Nations Unies et affermeraient leurs liens avec elles.

## Circulaire du B.P.N. à la conférence de Kissidougou

(Suite de la première page)

- Ministère de l'Economie Rurale 4.000 hectares
- Armée Populaire 2.000 hec.
- Ministère du Développement Economique 1.500 hec.
- Organisation Politique par Comité de Base 1 hec.

Le Bureau Politique National invite les responsables du Parti à prospecter immédiatement leurs territoires politiques pour situer les meilleures terres pour la culture du coton. Bien que la répartition soit faite par comité, il est souhaitable cependant que tous les comités d'une même section soient regroupés autant que possible sur une même surface. Ainsi, une section comptant 10 comités de base devra s'efforcer de réaliser par investissement humain un champ de 10 hectares d'un seul tenant plutôt que 10 champs séparés de 1 hectare chacun.

De plus il est demandé aux cadres politiques et administratifs de cultiver obligatoirement un champ de coton en vue de produire un minimum de 10 kilos de coton par personne.

Sont tenus de cultiver un champ de coton et de produire au minimum 10 kilos de coton par personne :

- Les membres du B.P.N.
- Les membres du Gouvernement
- Les directeurs et Chefs de Cabinets Ministériels
- Les chefs des services centraux

- Les directeurs des entreprises nationales.
- Bureau de la C.N.T.G.

Le ministère de l'Economie Rurale est chargé de la fourniture des semences, des insecticides et d'une manière générale de l'assistance technique.

Il faut souligner, cependant

que les semences détenues actuellement par les populations sont d'une variété dont les fibres ne conviennent pas pour la fabrication des tissus sur les machines. Si par ailleurs elles étaient mélangées avec les semences sélectionnées, il s'en suivrait des hybridations dont les conséquences seraient nuisibles au rendement et à la qualité des fibres.

En conséquence, les fédérations, les sections et les comités de base sont invités à organiser immédiatement le recensement et le ramassage systématique des semences locales. Les quantités ramassées seront rassemblées par les sections et les fédérations, et les services du Ministère de l'Economie Rurale les échangeront contre les semences sélectionnées.

Des circulaires vous donnant des renseignements complémentaires vous seront adressées très prochainement.

Par ailleurs, les services du Ministère de l'Economie Rurale se tiendront à votre disposition pour tous renseignements utiles.

Les responsables politiques sont invités à expliquer largement les buts de la Campagne du Coton, de manière à obtenir l'adhésion volontaire des militants et éviter toute action de contrainte.

Toute la production de coton sera achetée par l'usine de Sanoia et la valeur de leur production sera ristournée aux comités.

L'organisation et la responsabilité de la production sont confiées aux organismes politiques. Les sections sont responsables de l'organisation de la production dans leurs comités de base. Les fédérations sont chargées de la coordination et du contrôle de la campagne au niveau de leurs sections.

Une commission spéciale a été constituée par le Bureau Politique National, et chargée de superviser la campagne de production du coton. Elle comprend :

**Président :** Mamouna Touré, membre du Bureau Politique National

**Vice-Président :** Fodéba Keïta, Ministre de l'Economie Rurale

**Membres :** Sory Barry, Ministre du Travail  
Karim Fofana, Secrétaire d'Etat au développement économique  
Mamoudou Sow, directeur du plan.

Au niveau de chaque délégation ministérielle une sous-commission chargée d'impulser la campagne sera créée. Elle comprendra :

**Président :** Le Ministre délégué  
**Membres :** Les Secrétaires fédéraux et les Gouverneurs.

Le lancement de cette campagne sera marquée par une cérémonie au cours de laquelle le Chef de l'Etat ensèmera lui-même son propre champ.

Camarades, il n'y a pas d'effort, aussi grand soit-il, qu'un peuple libre ne puisse accomplir pour son bonheur. Le peuple de Guinée a besoin de tissus. Il a réalisé une magnifique usine pour la production des tissus. Il ne peut s'arrêter à mi-chemin. Il doit fournir le coton nécessaire à l'usine.

Nous sommes persuadés que tous les militants, toutes les militantes se feront un bonheur de participer à la Campagne du Coton et que cette campagne connaîtra un succès éclatant à la mesure des puissances capacités de mobilisation de notre peuple.

Ismaël TOURE

## Nouvelles brèves

UN ACCORD ENTRE LE SOUDAN ET L'URSS

Les représentants des organisations commerciales de l'URSS et du Soudan ont signé un accord supplémentaire sur les échanges des deux pays.

Aux termes de cet accord les organisations commerciales soviétiques fourniront cette année au Soudan des tracteurs et d'autres machines, des laminés de métaux ferreux, du bois scié, du sucre et d'autres marchandises, tandis que le Soudan livrera des produits bruts.

UNE NOUVELLE IMPRIMERIE AU TCHAD

La République du Tchad a attaqué la construction de sa première imprimerie nationale qui doit entrer en service dès cette année. L'imprimerie est en construction à Fort-Lamy, capitale du Tchad.

PAYS  
D'AMERIQUE,  
PAYS D'EUROPE,  
PAYS D'ASIE !  
— CESSEZ DE  
VOUS IMMISER  
DANS LES  
AFFAIRES  
INTERIEURES DE  
L'AFRIQUE !  
— CESSEZ  
D'ARMER LES  
CRIMINELS !  
— CESSEZ DE  
DESORGANISER  
NOS ETATS !



# HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe  
Quotidien  
du  
Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975  
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE  
3-34-32

## Exclusion du Portugal de la commission pour l'Afrique de l'O. M. S.

demande le délégué guinéen à l'Assemblée  
Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé

La République de Guinée, par la voix de son représentant a proposé lundi que le Portugal soit exclu de la commission régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le Docteur Ousmane Keita, délégué guinéen à la 19<sup>ème</sup> Assemblée de l'O.M.S. qui se réunit à Genève, a déclaré que le Portugal a refusé de se conformer aux décisions des Nations Unies concernant les territoires africains sous son administration, et il a par conséquent soumis un projet de résolution demandant que le Portugal ne soit plus représenté à la commission régionale «car il ne remplit plus les conditions requises pour représenter ces territoires».

Le projet guinéen demande en outre que l'Assemblée de l'OMS suspende son assistance technique au Portugal conformément à la décision adoptée en janvier par l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Cette résolution invitait toutes les agences spécialisées des Nations Unies à ne plus accorder au Portugal d'aide financière, économique ou technique «tant que le gouvernement du Portugal refusera d'appliquer la déclaration de l'Assemblée générale sur l'indépendance des pays et peuples coloniaux».

Le Dr. Keita, a estimé que l'O.M.S. se ferait complice du refus du Portugal de se plier aux décisions des Nations-Unies gardant une «attitude passive» à l'égard de ce problème.

Après avoir stigmatisé la «politique rétrograde», la «mauvaise foi» du Portugal et souligné les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les populations de ces territoires, le délégué guinéen a demandé que les colonies portugaises soient désormais représentées à l'O.M.S., indépendamment du Portugal par des nationaux de ces territoires.

La résolution présentée par le délégué guinéen au nom des pays africains a été adoptée par 53 voix contre 23 et 8 abstentions par la commission des questions administratives de l'O.M.S.

Elle devra être adoptée par l'assemblée plénière, pour entrer en vigueur, pour interdire au Portugal de participer au Comité régional de l'O.M.S. pour l'Afrique et suspendre l'assistance technique de l'O.M.S. au Portugal pour les programmes sanitaires portugais dans ses territoires d'outremer.

Suite de notre précédent numéro

Toute la documentation disponible sur l'histoire africaine, jusqu'à la veille de la colonisation européenne, prouve que la Société Africaine n'était ni sans classe ni dépourvue d'une hiérarchie sociale. La féodalité se rencontrait en plusieurs régions de l'Afrique pré-coloniale, or la féodalité implique une stratification sociale profonde basée sur l'exploitation et fondée sur la propriété foncière. Il est à remarquer, en outre, que l'esclavage a existé en Afrique avant la colonisation européenne, bien que les premiers contacts européens aient marqué l'esclavage de ses caractéristiques les plus abjectes. Il n'en reste pas moins vrai, toutefois, qu'avant la colonisation, laquelle ne s'étendit à toute l'Afrique qu'au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, des africains ne répugnaient pas à vendre, très souvent pour

moins de trente pièces d'argent, des gens de leur tribu, voire des membres de leur famille «élargie» et de leur clan. Le colonialisme est certes à blâmer pour de nombreuses exactions en Afrique, mais l'époque qui l'a précédé n'était pas celle d'un âge d'or ou d'un paradis africain. Un retour donc à la Société africaine précoloniale n'est de ce fait, pas à l'honneur du génie et des efforts de nos peuples.

Néanmoins, l'on pourrait admettre que l'organisation de base de nombre de sociétés africaines aux différentes périodes de l'histoire, relevait d'une espèce de communalisme et que la philosophie et la vocation humaniste qui la marquaient méritaient d'être réhabilitées. **Une communauté dans laquelle chacun trouvait son bonheur à travers le bien-être collectif est digne d'éloge, quand bien même la manière dont était réalisé ce bonheur n'intéresse pas notre propos. Car, ce que la pensée socialiste doit prendre en Afrique, c'est moins la structure de la «Société africaine traditionnelle» que son esprit, dans la mesure où l'essence du communalisme est cristallisée dans son humanisme et dans sa conciliation du progrès individuel avec le bonheur du groupe.** Et quand bien même les données ethnologiques pour reconstituer en toute certitude la «Société traditionnelle africaine» seraient insuffisantes, il nous resterait à sauver les riches valeurs humaines de ladite société. Bref, une appréhension ethnologique de la «société africaine traditionnelle» reste aléatoire; mais une saisie de sa philosophie reste possible, permettant de généraliser une constatation à laquelle a conduit la recherche ethnologique est que les vues divergent en ce qui concerne les données relatives à l'absence de classes dans la «société africaine traditionnelle». Pour certains, la société était fondée sur

l'égalité de tous les membres, pour d'autres, elle attestait une hiérarchisation et une division du travail, laquelle fondait cette hiérarchie, donc le pouvoir, sur des valeurs spirituelles sur l'égalité de ses membres, bien que certaines postulent l'égalitarisme, ce qui est différent. De même, une société sans classes qui en temps admettrait une hiérarchisation du pouvoir (à ne pas confondre avec l'autorité) serait une merveille de réussite socio-politique.

Nous savons que la «société africaine traditionnelle» était fondée sur des principes égalitaristes. Dans son fonctionnement toutefois, elle révélait des imperfections. Son souffle humaniste continue néanmoins de nous inspirer fortement dans notre oeuvre de construction d'un continent africain socialiste. Nous posons que tout homme représente une fin en soi, pas seulement un moyen; et nous admettons qu'il lui soit donné d'égaux chances de développement. Les implications de ce postulat, du point de vue de la pratique socio-politique, doivent être scientifiquement déterminées pour que les exigences sociales et économiques qui en découlent puissent être positivement satisfaites. Tout humanisme digne de ce nom commence par l'égalitarisme et doit conduire à une politique objectivement définie qui le sauvegarde et en assure la pérennité. D'où le socialisme. D'où, par conséquent, le socialisme scientifique.

Une autre difficulté qui surgit dans l'approche ethnologique du socialisme, plutôt du socialisme africain, est l'éclatant divorce qui existe entre les sociétés africaines actuelles et la société communaliste d'autrefois. J'ai souligné dans mon livre «LE CONSCIENCISME» «que notre société n'est pas la société antique, mais une nouvelle société enrichie des influences islamiques et euro-chrétiennes». C'est là un fait que toute politique socio-économique doit admettre et prendre en considération. Et cependant, la littérature consacrée au «Socialisme africain» fait presque croire que les Sociétés africaines actuelles sont communalistes. Les deux types de sociétés ne se recouvrent aucunement et une telle assimilation ne peut résister à une critique serrée. Il est exact que cette disparité est reconnue dans certains écrits sur le «Socialisme africain»; ainsi, mon ami et collègue Julius Nyeréré, admettant la non ressemblance entre ce qui était et ce qui existe aujourd'hui dans les sociétés africaines, en attribue les raisons aux éléments du colonialisme européen.

(A suivre.)

## Du socialisme africain

par le Président Kwamé N'Krumah

## SPORTS SPORTS

### CYCLISME

La 4<sup>e</sup> sortie organisée par la Fédération guinéenne de cyclisme sur le parcours Conakry-Km 36 et retour soit 72 Km couru dimanche matin a donné le résultat suivant :

- 1er Sylla Amara en 1 h 59 ;
- 2e Barry Mamadou Saliou même temps;
- 3e Camara Facinet ;
- 5e Camara Hamidou ;
- 6e Sylla Ousmane ;
- 7e Sylla N'Bady à 8 minutes;
- 8e Diallo Gallé.

### BASKET-BALL

Le deuxième tour des championnats nationaux de basket-ball et de volley-ball pour la zone maritime s'est disputé samedi et dimanche à Kindia. Il groupe les équipes des deux disciplines des fédérations de Conakry-I, Conakry-II et Kindia.

Voici les résultats des rencontres :

### BASKET-BALL

Conakry-I bat Conakry-II 74-38 ;  
Conakry-I bat Kindia 71-45 ;  
Conakry-II bat Kindia 47-36.

### VOLLEY-BALL

Conakry-II bat Conakry-I 5 sets à 2  
Conakry-II bat Kindia 3 sets à 0 ;  
Conakry-I bat Kindia 3 sets à 0.

### ATHLETISME

Le Kényen Kipchone Keino, recordman du monde sur 3.000 et 5.000 mètres a été battu la

nuît dernière sur deux miles par les américains Jim Ryun et Jim Grelle, à Los Angeles.

Ryun et Grelle ont couru la distance en 8'25"2, Keino se classant troisième en 8'29"8. Keino a mené toute la course jusqu'à 200 mètres de l'arrivée.

(Michel Jazy est détenteur du record mondial des deux miles avec 8'22"5).

L'équipe de l'Université de Californie du Sud a par ailleurs battu le record du monde du relais 4 fois 88 yards en sept minutes, 17"4.

Le record du monde du saut à la perche a été amélioré dimanche soir de quatre centimètres (un pouce et demi) par Bob Seagren, étudiant de 19 ans, qui a franchi 5,32 m.

Le record précédent était détenu depuis 1964 par Fred Hansen.

## Le peuple Zimbabwe décide de prendre des mesures sérieuses pour renverser le régime Smith

Les quatre millions d'africains de Zimbabwe comprennent que leur salut est dans leurs propres mains, et que les intrigues du gouvernement britannique en Rhodésie du Sud ne décourageront jamais le peuple du Zimbabwe de libérer son pays, a déclaré l'Union Nationale Africaine du Zimbabwe dans le dernier numéro de son organe «Zimbabwe News».

Le journal note qu'en engageant des entretiens avec le régime colonial de Smith, le premier ministre britannique Wilson «rapplique la politique coloniale des gens de la même

famille», et le gouvernement britannique «a déjà reconnu de facto le régime de Smith».

Dans une déclaration publiée auparavant à Dar-Es-Salam, M. Chitepo, Président de l'Union Nationale Africaine du Zimbabwe a indiqué que le seul but des récents entretiens de Smith est d'arriver à un compromis par lequel les intérêts des quatre millions d'Africains du Zimbabwe auront été vendus.

Il a déclaré que le peuple du Zimbabwe décide de prendre à tout prix des mesures sérieuses pour renverser lui-même le régime illégal de Smith.